

LE DIGEOIS

Diges et ses hameaux



La Roblotterie

Février 2010

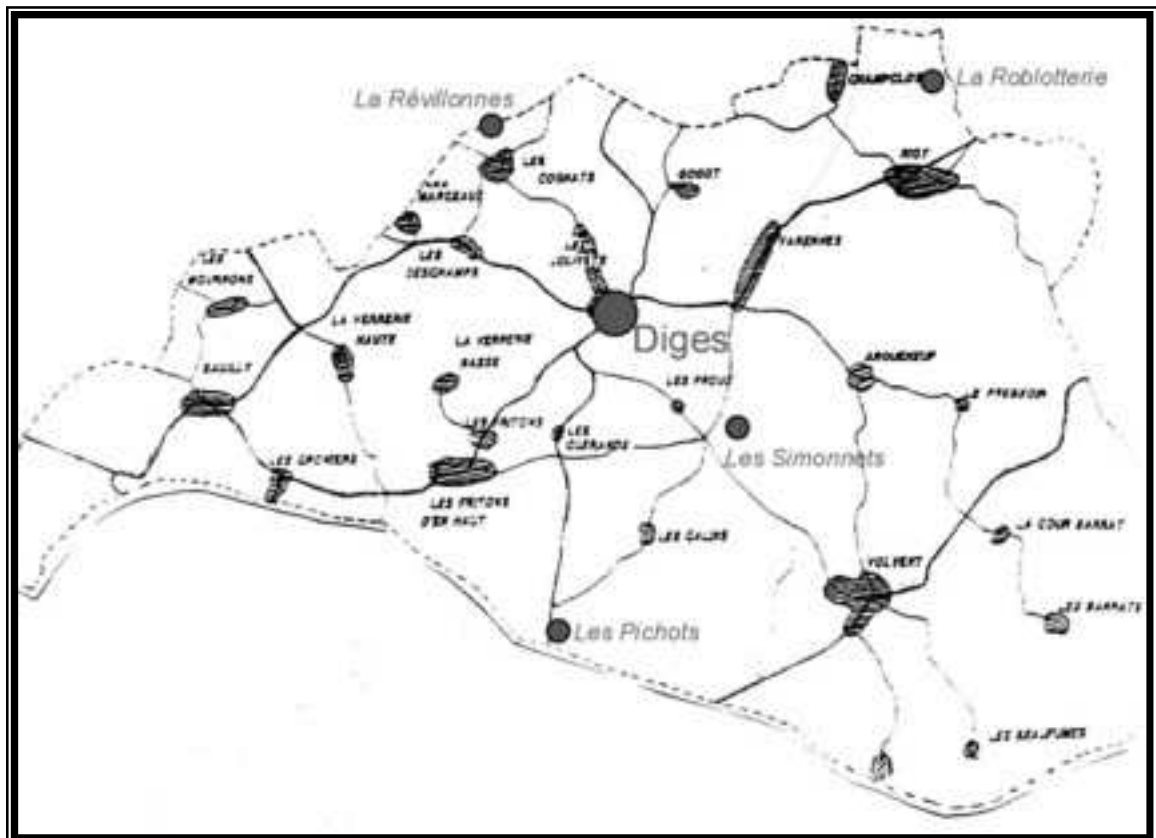
SOMMAIRE

Page 1 :	La Plume de Mme le Maire
Page 2 :	Les hameaux
Page 3 :	Les emplois des digeois
Pages 4 à 5 :	Au Conseil Municipal
Page 6 :	Au fil des jours
Page 7 :	Informations locales
Page 8 :	Garderie
Page 9 :	Club VTT Diges Puisaye
Pages 10 à 11 :	St Maurice
Page 12 à 13 :	Club Marie Noël
Page 14 :	A.J.D.
Page 15 :	Football Club Diges - Pourrain
Page 16 :	Bibliothèque
Page 17 :	Pompiers
Pages 18 à 19 :	Téléthon
Page 20 :	Comité des Fêtes
Page 21 :	Page de jeux
Pages 22 à 23 :	A la rencontre de Notre Histoire
Page 24 :	Jardinage
Page 25 :	Chenilles
Pages 26 à 27 :	De Saison
Pages 28 à 30 :	Vie locale des entreprises
Pages 31 à 32 :	Calendrier 2010

Ont participé à l'élaboration de
ce bulletin municipal

Mme Nathalie BARRET
Mme Nathalie BLANCHO
M. Jean-Pierre ESCLAVY
Mme Christel FROMENTIN
Mme Mireille GRISARD
Mme Evelyne HOFFMANN
M. Thierry JONCHÈRE
Mme Sandrine LEPRÉ
M. Régis MOINE
Mme Delphine OBERHOLTZ
M. Nicolas PIERRON
M. Patrice ROBERT
M. Pierre TRAVAILLÉE
M. Jean-Luc VANDAELE

Responsable de la publication
Mme Elisabeth TRAVAILLÉE



Ce bulletin est tiré à 570 exemplaires.

Distribution dans chaque foyer par les conseillers Municipaux

La Plume de Madame Le Maire



Le 9 janvier, j'ai présenté les vœux de notre commune aux habitants de Diges. Après un rappel des différentes actions et réalisations de l'année, j'ai présenté les projets pour 2010.

Les élections régionales auront lieu les 14 et 21 mars.

Un "jardin du souvenir" (espace réservé à ceux qui choisissent la crémation) sera aménagé cette année dans le cimetière de Diges avec je l'espère une subvention à hauteur de 30% de l'état.

Pour les travaux d'isolation et d'économie d'énergie à la salle des fêtes, un dossier de demande de subvention a été déposé à la Préfecture.

L'école de Diges est dotée d'un nouveau matériel informatique financé par la commune et par le plan "école numérique". Les enseignants ont reçu une formation spécifique ; nos petits Digeois vont pouvoir en profiter pleinement.

Merci à nos employés communaux qui ont été efficaces pour déneiger nos routes même le week-end.

Après le téléthon, Jean-Pierre Esclavy, 1^{er} adjoint, m'avait demandé une réunion sur le thème : « La participation et l'implication du conseil municipal envers le milieu associatif ». J'ai organisé une réunion sur ce sujet avec l'ensemble des conseillers municipaux le 21 janvier 2010. Lors de cette réunion, la majorité des conseillers municipaux ont voulu rappeler que les élus ne sont pas tenus de s'impliquer dans les associations et restent libres de participer ou non aux manifestations organisées par celles-ci. On peut noter que pour la foire aux châtaignes de 2009, 9 élus du conseil municipal étaient impliqués dans cette manifestation, soit pour le comité des fêtes, soit pour une autre association.

Dans son compte-rendu de la réunion de bilan publié dans ce Digeois, la trésorière du comité des fêtes fait état de finances saines tout en rappelant la nécessité d'un fonds de roulement. Présente à cette réunion du comité des fêtes, j'ai bien noté que cette association affiche aujourd'hui un bilan très positif.

La commune aide déjà le comité des fêtes. Par exemple, les employés communaux ont participé en 2009 à hauteur de 40 heures environ pour aider au transport, au montage, au démontage ainsi qu'au nettoyage après les manifestations. La municipalité soutient et aide les associations et je souhaite que chaque association soit entendue. Je rencontrerai les présidents de toutes les associations pour écouter leurs éventuels problèmes et analyser leurs besoins. Mais, c'est le Conseil municipal qui prendra les décisions pour d'éventuelles aides. Bien sûr, ces demandes devront être justifiées car conformément à la loi, une association qui reçoit une aide municipale doit obligatoirement fournir des comptes détaillés à la municipalité.

Il est normal que la municipalité aide les associations tout en respectant leur autonomie et, une fois encore je veux remercier et féliciter l'ensemble des acteurs bénévoles et dirigeants de nos associations. Je les encourage tous à continuer d'animer notre village tout au long de l'année.

Le conseil municipal est à votre écoute.

Elisabeth TRAVAILLÉE

Hameaux ou lieux-dits ?

On peut effectivement se poser la question pour ce Digeois de février 2010 dans la mesure où un hameau est un petit groupe de maisons. Ici, notre choix porte sur quatre hameaux qui n'ont qu'une seule habitation.

Les Simonnets :

Simonnet est un diminutif de Simon.

Entre Varennes et le carrefour des cinq routes où fut tournée une célèbre publicité pour une voiture (vous vous souvenez : y clique à gauche, y clique à droite...) la maison des Simonnets est une ancienne ferme entourée de prairies.

Les Pichots :

Déformation de pichet pas sûr!

ou probablement une déformation de "pissot" qui veut dire petit ru, petite source.

Ce hameau situé au plein milieu des bois, entre les Calins et la Halte de Leugny, ne laisse voir de la route qu'un long chemin qui doit aboutir sur une clairière où l'on doit vivre au calme.

Les Révillonnes :

Quel nom bizarre pour ce hameau situé entre les Cognats et les Michauts (commune de Pourrain).

Ici encore, la maison est située au bout d'un chemin qui descend dans un vallon. Merci de nous donner une explication pour ce nom.

La Roblotterie :

Aux confins des communes de Diges, Pourrain et Escamps, on accède à la Roblotterie sur la commune de Diges en passant par des routes situées sur les deux autres communes. Aujourd'hui, 87 personnes portent le nom de Roblot dans l'Yonne mais personne ne s'appelle comme ça à la Roblotterie de Diges!

Une fois encore, quel sens ou quelle origine faut-il donner à ce mot? En Normandie, un "roblot" est un filet ou une petite palissade de pieux qui se touchent pour arrêter le poisson dans une petite rivière.

Pour retrouver ces différents hameaux, une belle promenade en vélo s'impose dès le printemps ou, maintenant devant votre ordinateur sur internet avec des sites comme GOOGLE EARTH ou GEOPORTAIL.

Voir le plan pour y accéder en première page.....

Les Emplois des Digeois



A la ROBLOTTERIE, habite Mme BOGUET Michelle, Laborantine, qui nous fait part de son parcours scolaire et professionnel qui lui a permis d'obtenir le Diplôme d'État de Laborantin :

- elle a obtenu le BAC Scientifique, anciennement BAC D, puis a préparé ce diplôme à l'école de laborantins à l'hôpital de NEVERS, qui n'existe plus à ce jour.

Mme BOGUET travaille dans un laboratoire médical privé. Elle analyse, étudie toutes sortes de prélèvements : du sang, des urines, des tissus...

Elle effectue des prises de sang uniquement sur les patients venant à son laboratoire. Pour effectuer cet acte, elle a obtenu, en même temps que son diplôme d'état, le certificat de capacités à prélever, qui maintenant se prépare en dehors du diplôme de laborantin.

Ce métier demande d'être conciliante, patiente, agréable avec les patients.

Pour effectuer les prises de sang ailleurs que dans un laboratoire, il faut le diplôme d'infirmière.

Son travail s'effectue les trois quarts du temps debout et sur paillasse (table où les analyses sont effectuées).

Le métier de laborantin demande d'être habile de ses doigts, minutieux, d'avoir le secret professionnel et des connaissances en machines informatisées. C'est un travail technique et manuel et différent tous les jours de part toutes les analyses qu'elle peut effectuer. Dans ce travail très diversifié, la routine ne s'installe pas.

Mme BOGUET est passionnée par son métier depuis trente ans.

Aujourd'hui le Diplôme d'Etat de Laborantin est accessible par un BTS ou DUT (BAC+2) :

- BTS bio analyses et contrôles
- BTS analyses biologiques
- BTS biotechnologie
- BTS biophysicien de laboratoire
- DUT génie biologique (option industrie alimentaire, diététique...)



Le laborantin peut exercer au sein de différents secteurs d'activités : biochimie, hématologie, bactériologique.

Il peut travailler au sein d'un hôpital, d'une pharmacie, d'un centre de recherche, des services de la préfecture de police, d'un dispensaire, d'un centre anticancéreux, un centre de transfusions sanguines ou médecine du travail. Ce métier permet à chacun de se diriger dans le domaine qu'il souhaite ou se rediriger dans un autre service.

Merci à Mme BOGUET pour le temps qu'elle m'a accordé pour parler de son métier.

J'espère que cette nouvelle rubrique où, à chaque parution du DIGEOIS un métier sera présenté, permettra à des personnes étudiantes ou pas, de se diriger dans un domaine professionnel leur convenant.

Si vous souhaitez parler de votre activité professionnelle, n'hésitez pas à me contacter.

Nathalie Blancho

AU CONSEIL MUNICIPALSéance du 8 décembre 2009

Tous les Conseillers Municipaux sont présents sauf:

M. Jean-Pierre ESCLAVY (pouvoir à Mme N. BARRET), M. Gilles DOPPLER,

M. Bernard POISSON (pouvoir à M. J-J. GERMAIN), Absents excusés.

Secrétaire de séance : Mme Nathalie BLANCHO

COMMUNAUTE COMMUNES TOUCYCOIS :**Adhésion de la commune de LEUGNY :**

La commune de LEUGNY a demandé à entrer dans la Communauté de Communes du Toucycois, chaque Conseil Municipal des communes adhérentes doit délibérer pour accepter cette entrée au 1^{er} janvier 2010.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Adopte à l'unanimité, à 13 voix pour, la demande d'adhésion de la Commune de LEUGNY au sein de la Communauté de Communes du Toucycois,
- Emet le souhait que cette adhésion soit effective au 01/01/2010,
- Demande à Monsieur le Préfet de l'Yonne de bien vouloir arrêter cette nouvelle adhésion à la Communauté de Communes du Toucycois.

ANCIENNE BOUCHERIE-TRAVAUX SUITE À DÉMOLITION :

Suite aux travaux de démolition, un devis a été établi pour la réalisation des raccords de toitures et gouttières, mur de soutènement. Le devis se chiffre à 3 969,23 € HT.

La commission des travaux étudiera le dossier.

SUBVENTION RÉSEAU AIDE SCOLAIRE ENFANTS EN DIFFICULTÉ :

Le CONSEIL MUNICIPAL donne son accord pour verser une subvention de 60 € par classe, soit pour DIGES, 300 €.

CARTE COMMUNALE :

La Carte Communale a été approuvée par Monsieur le Préfet de l'Yonne par arrêté préfectoral en date du 26 novembre 2009.

CONVENTION C.C.T. REPAS BIO :

A l'occasion de la semaine du goût, il a été servi à la cantine de DIGES des denrées issues de l'agriculture biologique locale, dont un repas complet.

La Communauté de Communes du Toucycois s'est engagée à apporter une subvention de 3 € par enfant demi-pensionnaire, soit 297 € pour DIGES (99 enfants).

ANALYSES CANTINES :

Les analyses pratiquées régulièrement sur les échantillons de repas servis à la cantine présentent de bons résultats.

SUBVENTION ÉCOLE NOËL :

Comme chaque année, une subvention correspondant à 10 € par enfant a été inscrite au budget 2009 pour des achats de Noël. Pour 2009, le choix a porté sur l'achat de microscopes.

RECENSEMENT AGRICOLE 2010 :

Suite à une première réunion, afin de participer au recensement agricole 2010, il convient de trouver des personnes ayant une bonne connaissance de la commune.

COMMISSION DES TRAVAUX :

La commission des travaux a répertorié les travaux suivants à réaliser :

- Fossé à Volvent devant la ferme dans le virage : la commune fournit le tuyau et le Conseil Général exécute les travaux le long de la route départementale.
- Peinture bandes stop et passages piétons
- Vers les Proux : bas côté étroit à empierrer
- Sauilly : allongement de busage vers chez M.LEMOINE : buses achetées par riverain et posées par la commune
- Cimetière : étude aménagement columbarium
- Chemin ferme de Sauilly : terrassement fait, seule l'entrée est à empierrer

ENQUÊTE PUBLIQUE CARTE COMMUNALE :

La rémunération du commissaire enquêteur s'est élevée à 2 431,33 €.

COUPE DE BOIS :

35 personnes se sont inscrites. Les coupes ont été réparties de la manière suivante : Volvent, Sauilly, les Proux, plus 3 coupes isolées. Une réunion est prévue le 19 décembre pour attribution et informations aux bénéficiaires.

TÉLÉTHON 2009 :

Madame Nathalie BARRET fait part des résultats du Téléthon 2009, avec la participation de 150 personnes pour les activités et animation de la journées et de 170 personnes à la soirée et repas choucroute et concours. Une discussion est lancée sur l'organisation de la manifestation.



AU FIL DES JOURS**Naissance**

Le 24 janvier 2010 à AUXERRE, Jules ARRAULT
Fils de David ARRAULT et de Pauline HUBIN de Arqueneuf



Félicitations aux heureux parents

Décès

Le 27 décembre 2009 à DIGES
De Jean, Alphonse CARRÉ du Home du Manoir

Le 30 décembre 2009 à DIGES
De Renée, Odile GOURVELLEC épouse SAÏNZ du Home du Manoir

Le 1^{er} janvier 2010 à PARLY
De Alexandre, Daniel BRÉCHOT de Saully

Le 13 janvier 2010 à DIGES
De José, Stéphane, Roger LOVAL du Home du Manoir

Nos sincères condoléances

Nouveaux arrivants

Nous avons le plaisir d'accueillir

Monsieur et Madame BREMOND

des Courris (n° 5)



Bienvenue dans notre commune

Informations locales

Le Relais Parents Assistantes Maternelles



Lieu d'information, de rencontres et d'échanges pour les assistantes maternelles et les parents, le relais a pour vocation de contribuer à l'amélioration qualitative de l'accueil individuel des enfants de moins de 6 ans.

Ce service gratuit est financé par les collectivités du territoire ainsi que les Caf et les CG de l'Yonne et de la Nièvre, la MSA de Bourgogne.

Contact

Mathilde Ronseaux, animatrice du relais les P'tites frimousses
Relais Parents assistantes Maternelles "les P'tites frimousses"

8 rue des Montagnes, Logement 1 - 89130 Toucy

(à partir de février 2010)

Tél : 03 86 74 19 19

Mail : pays.puisaye-forterre@wanadoo.fr

Ses principales missions :

- **pour les parents** : proposer un espace d'écoute et d'information ; accompagner les familles dans la recherche de garde appropriée en fonction de leurs besoins et apporter des éléments informatifs concernant l'emploi d'une assistante maternelle.
- **pour les assistantes maternelles** : organiser des temps de rencontres et d'échanges de pratiques dans le but d'améliorer la qualité d'accueil et de rompre l'isolement dû à la profession exercée au domicile des professionnelles.
- **pour les enfants** : proposer des activités d'éveil sur des temps collectifs.

Lieu d'accueil : mardi et vendredi sur Toucy

➤ Divagation des chiens

Nous demandons aux habitants de la commune d'être vigilants avec leurs chiens, nous souhaitons simplement rappeler à chacun sa responsabilité de Maître.

"Il est interdit de laisser divaguer les chiens et les chats".

Les animaux ne doivent pas errer seuls, au risque de causer des incidents.

➤ Nous vous rappelons les horaires du bureau de Poste communal :

Lundi, Mardi, Vendredi et Samedi : de 9h à 12h

Mercredi : de 10h à 12h

Fermeture le Jeudi



Vendredi 4 février, avant de partir en vacances, à l'initiative de Claudine, les enfants ont dégusté des crêpes avec Cinzia Maillaux et Valérie Roze. Au grand régal de tous, Claudine avait apporté des confitures de sa fabrication. Dans les semaines précédentes, ils avaient confectionné des masques pendant les heures de garderie.

Par ailleurs, la garderie qui n'est pas un centre de loisirs, propose quelques activités et animations en fonction du temps de présence des enfants. De plus les enfants inscrits à la garderie peuvent bénéficier gratuitement de l'aide aux devoirs.



CLUB VTT DIGES PUISAYE



A la date du 25 janvier 2010 nous sommes 21 licenciés dont une fille, je souhaite avoir d'autres féminines adultes ou jeunes au club.

Depuis les fêtes de Noël certains VTT sont restés au clou, mais enfin la neige est fondue, il a fallu décrocher les VTT et remettre les jambes en activité.

Les adultes n'ont pas attendu la fonte des neiges, ils ont roulé par moins 10 degrés (sans antigel quoique, on ne sait pas tout)

Le club VTT a maintenant un blog : <http://vtt-diges-puisaye.over-blog.fr/>

Calendrier de février

Samedi 6	14 h salle des fêtes de PARLY
Dimanche 7	Voir avec Luc
Samedi 13	9 h 30 salle des fêtes de PARLY
Dimanche 14	Voir avec Luc
Samedi 20	14 h salle des fêtes de PARLY
Dimanche 21	Voir avec Luc
Samedi 27	9 h 30 salle des fêtes de PARLY
Dimanche 28	Voir avec Luc

Patrice ROBERT





ASSOCIATION SAINT MAURICE

Envie de prendre l'air ?
Chaussez vos souliers avec la Saint Maurice !

Dates des prochaines marches : dimanches 21 février, 21 mars et 18 avril 2010 (rendez-vous sur la place Marie Noël à 8h45 pour parcourir 12 km).

Et aussi les jeudis matins, ballade de 6 à 9 km, rendez-vous à 9h30 sur la place Marie Noël.

Nous avons commencé l'année avec un concours de belote bien fréquenté par 46 équipes qui ont joué tout l'après-midi du dimanche 3 janvier.

Plusieurs joueurs de l'an passé sont revenus, parfois de loin, puisque 10 équipes venaient de Ravières, Montbard et Sens. L'ambiance bon enfant a dû leur plaire ! Le cochon est donc parti en "pièces détachées" aux premiers et tous les autres participants ont reçu des lots.

La marche du dimanche 17 janvier a réuni 36 marcheurs. Le temps était agréable, la neige du mois de décembre se rappelait pourtant à nous... Sa fonte ayant transformé certains passages en "ruisseaux" !

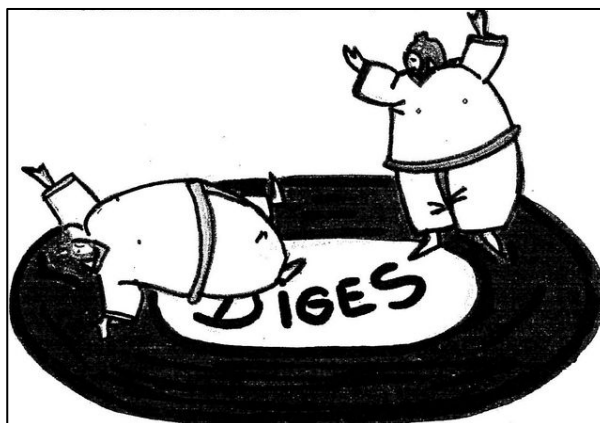


A côté des marches, nous continuons activement la préparation des jeux et l'équipe de la Saint Maurice vous donne rendez-vous...un de ces dimanches !



**LES JEUX
INTER-HAMEAUX - INTER-AMIS
ARRIVENT À DIGES
DIMANCHE 6 JUIN**

**DES JEUX PHYSIQUES, RIGOLOS,
POUR DES ÉQUIPES PRÊTES À SE MOUILLER
ET À FAIRE TRAVAILLER LEURS MUSCLES
ET...LEURS MÉNINGES !!!**



UNE ÉQUIPE, c'est 6 à 8 personnes :

Un capitaine et ses joueurs (âge minimum de 12 ans), à eux de choisir un nom, une tenue-déguisement représentative et une pancarte Joker.

Les inscriptions individuelles sont possibles.

Renseignements et inscriptions auprès de
Régis Moine au 03 86 44 06 95

! BONNE HUMEUR GARANTIE !

CLUB MARIE NOEL

Compte-rendu des activités :

- *LOTTO du samedi 28 novembre 2009 :*

Il ne semble pas que le choix du samedi ait été une entrave à la réussite de ce jeu de chance. Les joueurs ont été aussi nombreux qu'en 2008.

Les enfants ravis par la partie gratuite ont tous été récompensés.

Merci au public et aux généreux donateurs.

Date retenue pour 2010 : samedi 27 novembre à 14 h 30.



- *Jeudi 9 décembre :* rencontre inter-génération :

Le Club Marie Noël remercie chaleureusement Madame Brigitte **RAMEL-SAVORET**, tout le personnel ainsi que les enfants qui ont été formidables.

Une expérience à renouveler !



Les enfants de la classe de moyenne et grande section de l'école maternelle de Diges, accompagné par leur institutrice Brigitte Ramel-Savoret, ont animé, jeudi après-midi, la réunion du club Marie Noël.

Comptines, chansons mimées, jeux de rimes et de sons ont rythmé leur prestation très appréciée par les aînés du village. Mais les enfants n'étaient pas seulement venus chanter. Ils ont aussi amené des cadeaux qu'ils ont distribués, avant de partager le goûter avec leurs aînés.

- *Jeudi 7 janvier :* l'année 2010 a commencé par un rendez-vous manqué à cause de la neige.

- *Dimanche 17 janvier :* le THÉ DANSANT, animé par Mathieu CHOCAT, a réuni une centaine de danseurs. L'ambiance et l'amitié étaient comme toujours au rendez-vous.

- **Lundi 18 janvier** à 15 h a eu lieu la dictée des Aînés au niveau Club. Quatre dames seulement sont venues évaluer leurs connaissances. Les résultats ont été très satisfaisants (entre 2 et 7 fautes). Elles tenteront leur chance le 15 février à Ouanne et le 15 mars à Diges pour la dictée de secteur.

- **Mardi 19 janvier** à 14 h 30 - salle communale - a eu lieu la mise en place d'un atelier "Alimentation" organisé par la Mutualité française de Bourgogne. Le but est d'apprendre à adapter les comportements alimentaires à l'âge, et aussi de connaître l'incidence de l'alimentation sur la santé. Un groupe de 10 personnes se retrouvera pour des rencontres enrichissantes et pleines de convivialité pendant dix séances.

- **Jeudi 21 janvier** : le Club a remplacé le précédent annulé.

40 personnes se sont retrouvées pour un après-midi "jeux de table" qui s'est terminé par le souhait des anniversaires du mois, suivi de la Galette des Rois. Une sortie pour le spectacle des **BODIN's** a été proposée. C'est ainsi que 15 personnes seront le dimanche 7 mars à 16 h à AUXERREXPO pour un après-midi "rires".

PROCHAINES RENCONTRES 2010 :

Jeudi 4 et 18 février à 14 h : Club

N'oubliez pas de vous inscrire ou de renouveler votre adhésion.

Sachez qu'il n'y a aucune limite d'âge pour adhérer.

Un renseignement ou en savoir plus, n'hésitez pas à téléphoner à :

- Mireille ou Daniel au 03 86 41 12 23
- ou à Annette ANTOINE au 03 86 41 13 20.

Dimanche 14 février à 15 h : THÉ DANSANT animé par Mathieu CHOCAT.

Il est prudent de réserver au 03 86 41 10 87 ou 03 86 41 12 23.

Jeudi 4 mars : à 14 h Club

à 17 h Assemblée générale de l'association.

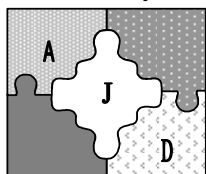
Jeudi 25 mars à 12 h 30 : CHOUCROUTE amicale

Venez nombreux nous rejoindre !!!



La Présidente,
Mireille GRISARD

Association des jeunes



de Diges

ASSOCIATION DES JEUNES DE DIGES

Le Père Noël n'a pas pu passer en fin d'année à cause de la neige, mais il n'a pas oublié pour autant les enfants de Diges.

Quelle surprise à la rentrée de trouver sous le sapin, plein de cadeaux.

Les grands ont trouvé de beaux microscopes, pour jouer aux apprentis biologistes. Il a apporté aux petits un parcours de motricité pour l'équilibre et aussi une loupe numérique pour découvrir l'infiniment petit.



Merci à la municipalité pour son aide financière, les enfants étaient très heureux.

Notre prochain rendez-vous est **Carnaval le 27 février** à partir de 14h30. Nous espérons vous voir nombreux. Au programme : maquillage, défilé et goûter (les crêpes et beignets sont les bienvenus !)

Delphine Oberholtz,
Présidente.

Delphine Oberholtz 06 82 14 84 69
Lyne Mousseron 03 86 41 01 82
Sandrine Lepré 03 86 41 05 09

Frédérique Descharmes
Christel Fromentin 03 86 41 05 26
Aurélie Sanchez 03 86 41 13 38

FOOTBALL-CLUB DIGES - POURRAIN

Que le temps passe vite ! Nous voici déjà au mois de février synonyme de 2ème partie de saison pour nos amis, les footeux. Avant les vacances destinées au plaisir du ski, voici quelques lignes sur le F.C. Diges-Pourrain.



Bilan des équipes:

Depuis la dernière édition du journal, les conditions climatiques extrêmes ont obligé les footballeurs à un repos forcé et donc à rester chez eux contempler ce merveilleux manteau blanc qui ravi les enfants (et aussi les plus grands!). Vous l'aurez compris, durant le mois de janvier, nos licenciés ont plus joué avec la luge qu'avec un ballon de foot!

Donc rien de neuf côté résultats à part la bonne reprise de l'équipe senior qui a battu Charmoy : 4-1. Ce qui leur permet de recoller à 1 point derrière le leader Neuvy-Sautour. La première place du championnat va certainement se jouer lors de la journée du 31 janvier 2010, puisque le premier reçoit le deuxième (nous !), mais malheureusement au moment de la préparation de ce journal, le résultat n'est pas encore connu...(suspense garanti pour la prochaine édition!!!).

Vie du club

Soirée du club : Couscous

Le club organise une soirée ouverte à tous (avec inscription au préalable), le samedi 20 Mars 2010 à la salle des fêtes de Pourrain. A partir de 15€, venez passer une agréable soirée entre amis et savourer par la même occasion un délicieux couscous!

Mme LEPRÉ Sandrine 03.86.41.05.09

ou

Mme PIERRON Nicole 03.86.41.10.81

Possibilité de réserver par mail : nicolas.pierron135@orange.fr



La galette des rois appréciée par tous.....

Du Nouveau

Bibliothèque

La bibliothèque déménage.....

A partir du vendredi 29 janvier, la bibliothèque occupera le local communal situé à côté de la Poste et sera toujours ouverte le vendredi après-midi de 15h30 à 18h.

5600 livres sont à votre disposition gratuitement.

750 prêts effectués en 2009, avec une cinquantaine de lecteurs assidus.

Pourquoi pas vous ?

Les amateurs de sensations fortes trouveront leur bonheur dans la section "Suspense - Thriller". Sont également proposés les grands romans "France Loisirs" (environ 800) dont les plus récents.

Une importante nouveauté, la création d'une section "Jeunesse" qui offre aux jeunes lecteurs des livres variés, BD, collections Bibliothèque verte, Bibliothèque rose, Hachette, Larousse.....

A la sortie de l'école, emmenez vos enfants dans cet espace qui leur est réservé !

Vous avez un titre mais pas le nom de l'auteur ou au contraire un auteur que vous aimeriez lire mais pas de titre en tête, le fichier informatisé viendra à votre aide.....

Henriette et Jacky sauront également vous conseiller dans votre choix de lecture, alors n'hésitez pas !!!



Le 06 Mars 2010 à 20H00 salle des fêtes.

Soirée PAËLLA
Amicale des pompiers de
DIGES



APÉRITIF
PAËLLA

Salade Fromage Dessert
(Boissons incluses)

PRIX : adulte 22,00 €
Enfant gratuit moins de 12 ans

Réservation et paiement avant le 01.03.10

M. GUET : Tél. 03 86 41 10 66
M. TOURNIER : Tél. 03 86 41 17 35
M. GUILLOT : Tél. 06 07 34 00 90
MME.THORET Tél. 03 86 41 03 61

Téléthon 2009

Le samedi 5 décembre, de nombreuses personnes de Diges ou des villages alentours se sont rassemblées pour une grande journée de solidarité en faveur du Téléthon.

Autour de notre marraine Estelle, atteinte d'une grave myopathie évolutive, 150 participants répartis en 5 disciplines différentes sont partis du bourg pour ensuite sillonner les 6 circuits proposés du multi-biathlon :

23 Quads (40km), 16 chevaux (15 km), 36 motos (41 km), 30 VTT (8 km et 13 km) et 45 marcheurs (13 km).

Après avoir parcouru leur distance et être passés sur les 5 stands de tir, tous se sont retrouvés pour une collation fort appréciée dans la salle des fêtes.

Dans une ambiance soul funk, le groupe Massalé les attendait pour un moment de détente après l'effort.

Après un bon décrassage nécessaire pour certains, beaucoup sont revenus en soirée. C'est ainsi que 170 personnes ont pu apprécier la choucroute garnie, et 22 équipes de baby-foot se sont affrontées jusqu'à tard dans la soirée.

Résultat des épreuves :

- Quad : Mr Fabrice Lecoer
- Chevaux : Mr Thierry Audo
- Marche : Mr Alain Roussel
- Motos : Mr David Nowak
- VTT 15 km : Mr Cédric Courtillat
- VTT 8 km : Mr Jean Louis Lepré

Baby-foot : Mr Sébastien Campas et Mr Damien Combes



Cette journée a permis de reverser la somme de **2332.60 €** à l'AFM.

Merci à tous, participants, partenaires financiers (Mr Peltier, Mr Gauthier, Mr Courtillat, Mr Bréchemier, Abustandlev) et donateurs de lots (Panier digeois, cave de Toucy, commune, Berner) pour votre générosité.

Un remerciement particulier à tous les bénévoles, que ce soit sur les parcours ou à la restauration du soir, sans qui cette journée ne serait possible.

Remerciement également aux responsables de chaque discipline pour leur investissement à la préparation des circuits et leur implication à conduire les différents acteurs sur l'ensemble des parcours.

Le fort enthousiasme des participants lors des départs sur la place communale et toute la gaieté exprimée en soirée lors du repas choucroute et pour le concours de baby-foot doit encourager les membres de l'organisation à poursuivre de telles manifestations qui permettent de rassembler les Digeois et aussi d'animer notre village.

Toutes les photos sont disponibles sur le site internet de Diges : <http://diges.free.fr>

Nathalie et Jean Pierre



Quelques mots de notre marraine : "J'ai passé un Téléthon inoubliable à Diges rempli de sincérité, d'amitié et c'est avec une force comme celle-ci que nous pourrons dire adieu au Téléthon, à ce moment là, alors, on aura vaincu la maladie. Merci à tous." Estelle

Comité des Fêtes de DIGES

Le comité des fêtes a tenu son assemblée générale le vendredi 29 janvier.

Le président Jean Pierre Esclavy dresse un bilan moral des activités 2009, Randonnées, St Jean et Foire aux Châtaignes.

Il souhaite remercier vivement tous les bénévoles qui oeuvrent pour la réussite lors des manifestations.

Des réflexions sont lancées afin d'améliorer les différentes manifestations.

La trésorière Mme Patricia Moine présente le bilan financier de l'année écoulée. Malgré une bonne trésorerie, l'association doit être vigilante, un fond de roulement pour l'ensemble des manifestations est indispensable.

Par ailleurs des investissements d'amélioration de matériel sont faits régulièrement ainsi que des achats plus lourds pour préparer la foire notamment. Différents besoins d'achats de petits matériels, pour faciliter l'organisation sont soumis à l'assemblée

En 2009, le comité des fêtes compte 27 adhérents cotisants dont 16 personnes composent le conseil d'administration.

Il est procédé au renouvellement des membres sortants (7 personnes) du conseil d'administration. Après un vote à l'unanimité, le conseil d'administration se compose de 14 personnes : Michel Berry, Robert Ancel, Patrice Robert, Patricia Moine, Daniel Acoulon, Elisabeth Nowak, Valori Esclavy, Roland Laveau, Evelyne Stier, Michel Maillaux, Elisabeth Travaillée, Jean Luc Vandaele, Jean Pierre Esclavy, Nathalie Barret.

Mme Elisabeth Nowak reprend son poste de secrétaire adjointe et Mr Daniel Acoulon celui de vice-président.

Mr Jean Pierre Esclavy informe l'assemblée qu'il a demandé une réunion avec le conseil municipal afin d'évoquer l'implication de celui-ci dans le cercle associatif de la commune. A ce jour, et sans réponse concernant une aide logistique plus importante de la commune, il ne souhaite pas se représenter comme président.

Aucune personne présente n'a souhaité se présenter à la présidence.

Il est décidé un temps de réflexion et une réunion du conseil d'administration fin mars.

La foire aux châtaignes, notamment, est considérée comme la fête de **Diges**, il est important qu'un Soutien soit proposé concrètement, notamment communal, afin de soulager les bénévoles.

La secrétaire,
Nathalie Barret

PAGE DE JEUXSudoku : difficulté moyenne

					1		2	
8	7		2			5		3
9							4	8
					5	9	7	
1			8		2			6
	4	5	3					
3	6							1
5		4			8		6	9
	8		1					

9	4		5					
	2	6		1	9			
5				3				
		9	8	6			5	
8			9		5			3
	5			7	2	6		
				5				4
			4	8		9	7	
					1		2	8

Solutions à la prochaine parution

Résultats des jeux du mois de décembre

Grille 1

7	9	3	6	8	5	2	1	4
1	2	5	3	7	4	6	8	9
6	4	8	1	2	9	5	7	3
9	7	4	2	6	1	3	5	8
8	5	1	7	9	3	4	6	2
3	6	2	5	4	8	7	9	1
4	1	7	8	5	2	9	3	6
5	8	9	4	3	6	1	2	7
2	3	6	9	1	7	8	4	5

Grille 2

9	3	6	1	7	2	8	4	5
4	2	1	5	9	8	3	7	6
5	7	8	4	6	3	2	9	1
8	4	9	6	5	7	1	2	3
2	5	7	8	3	1	4	6	9
1	6	3	2	4	9	5	8	7
3	8	4	7	1	6	9	5	2
7	9	5	3	2	4	6	1	8
6	1	2	9	8	5	7	3	4

Mot croisés de Noël en 8 lettres du mois de décembre : NATIVITÉ

A la rencontre de Notre Histoire...

Diges et ses habitants.....il y a 400 ans

Nous sommes encore sous le règne du roi Henri, le 4^{ème} portant ce prénom que l'on surnommera "le bon roi", dont le règne est brusquement et tragiquement interrompu par Ravallac précisément en cette année 1610, le 14 mai.

C'est en consultant le registre des baptêmes qui commence en 1598, tenu par le curé de Diges, que nous connaissons ces habitants. En effet les curés de chaque paroisse sont obligés, depuis l'ordonnance de Villers-Cotterêts promulguée en 1539 par François 1^{er}, de tenir un registre pour consigner les naissances, confondues avec les baptêmes qui se faisaient le jour même, à défaut le lendemain, les unions et les inhumations, confondues, elles aussi avec le décès. *

Notre curé à cette époque se nomme Thomereau ; il est assisté par 3 vicaires. Le registre de cette année 1610 compte exactement 52 actes de baptêmes (il ne comporte pas celui des mariages ni des inhumations). Ce nombre est plus important qu'aujourd'hui car les naissances ainsi que les décès se passaient dans le milieu familial, alors qu'aujourd'hui les naissances se font à la ville, les décès souvent à hôpital ou en maison de retraite.

Les noms les plus souvent rencontrés dans les registres BMS (baptêmes, mariages et sépultures) en cette période sont : ALLARD, BARAT, BEUFUME, BOIVIN, CHARBUY, CHOCAT, DEJUST, DURAND, FABUREAU, GEOFROY, JALUZOT, JOLIVET, LALOUAT, LORDONNOIS, MAISON, MICHOT (MICHAUT), MINARD, MUSGNIER (MEUNIER), MOREAU, NADIN, PERROT, POURRAIN, RAGON, RAPIN, REGNIER, ROBIN, ROY, SIROT (SIROP), SONNET, THOMEREAU, VOUTEAU, VIGREUX, VILLAIN ... la liste n'est pas exhaustive.

Certaines de ces familles sont toujours présentes de nos jours, d'autres ont disparu, au moins à Diges. Celles dont le patronyme est aussi un nom de lieudit ou de hameau étaient donc installées sur leurs terres depuis le moyen-âge, ce qui veut dire depuis une quinzaine de générations au bas mot.

Les prénoms les plus usités à cette époque sont, pour les garçons : Antoine ou Anthoine, Barthélémy, Claude, Claudin, Etienne, Firmin, François, Gabriel, Guillaume, Jean ou Jehan, Laurent, Lazare, Léonard, Louys (Louis), Loup, Martin, Nicolas, Pantaléon, Philibert, Vincent, Toussaint, Verain. Pour les filles ce sont les mêmes prénoms féminisés comme : Antoinette, Claudine, Estienne, Françoise, Guillemette, Jehanne (Jeanne), Louise, Loupe ou Louze, et d'autres plus spécifiques comme Anne, Barbe, Catherine, Colombe, Elisabeth, Laurence, Magdelaine, Marguerite, Marie quelquefois suivi d'un autre prénom, Perrette, Rheine sans oublier l'inévitable Edme pour les garçons et Edmée pour les filles, prénom porté par au moins un, sinon deux enfants dans chaque famille (l'on dit alors l'aîné et le jeune). Cet usage est sans doute spécifique au diocèse de Sens à cause de Saint Edmond de Cantorbéry (1170-1224) archevêque anglais, inhumé à l'abbaye de Pontigny sous le nom canonique de saint Edme que l'on va vénérer en pèlerinage : il protège la famille quand un de ses membres porte son prénom.

La plupart des habitants sont paysans, soit désignés comme manœuvres car ils travaillent la terre pour des propriétaires, ne possédant que leurs bras comme outil de travail, ou bien ce sont des laboureurs qui possèdent au moins un attelage et des instruments aratoires pour cultiver la terre qui leur appartient en propre ou celle d'autres propriétaires terriens.

Parmi les hommes on rencontre aussi des charrons, forgerons, (déjà dans la famille NADIN), et quelques tailleurs d'habits, des marchands, des meuniers, des charpentiers, des vigneron et par voie de conséquence des tonneliers.

La profession des femmes est rarement spécifiée, quelques unes sont domestiques ou servantes ; on trouve aussi une ou deux matrones par génération pour mettre au monde les enfants et les ondoyer s'ils sont en danger de mort imminente ne pouvant attendre leur baptême à l'église, mais la plupart du temps les jeunes filles aident les parents jusqu'à leur mariage et ensuite s'occupent de leur maison et de leur nombreuse progéniture : il n'est pas rare de trouver des fratries de 6 à 10 enfants qui ne deviendront pas tous adultes tant la mortalité est forte parmi les enfants en bas âge.

Comme en témoigne les registres, surtout ceux des mariages, certains actes sont signés aussi bien par les mariés que par les témoins ou par le parrain ou parfois la marraine, ce qui veut dire que dans certaines familles de Diges on savait écrire au moins son nom, sinon lire et écrire couramment.

Le château-prieuré est déserté par ses moines depuis quelques années et son domaine est administré par la famille LALOUAT qui compte parmi ses membres des fonctionnaires locaux (procureur fiscal et autres) ainsi qu'un avocat à Auxerre.

*Ces registres paroissiaux et d'Etat Civil, conservés aux Archives Départementales de chaque chef-lieu de département, sont consultables sur place, à Auxerre 37 rue Saint Germain. Egalement par internet car depuis les journées du patrimoine 2009 elles sont en ligne à l'URL suivante pour l'Yonne :

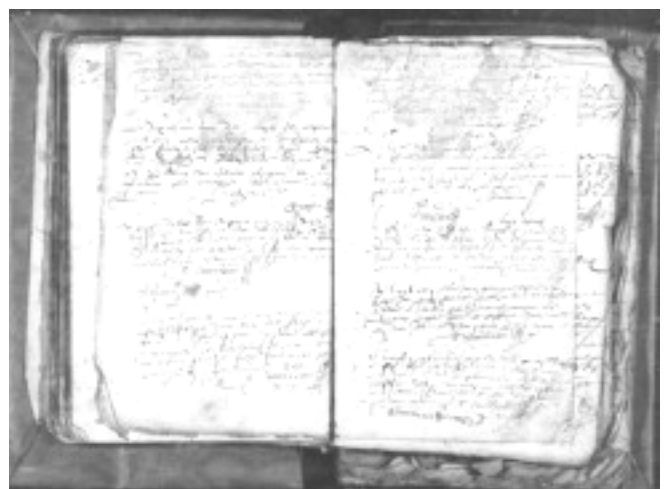
<http://archivesenligne.yonne-archives.org/archives/recherche/etatcivil>

ou on peut consulter
et imprimer celles de Diges
pour la période 1598 à 1905

Merci à Mr Robert Bretagne

Nous souhaitons dans cette rubrique raconter
l'histoire locale.

N'hésitez pas à contacter Nathalie BLANCHO
qui se chargera de venir collecter vos
informations..... (tél : 03.86.41.03.02)



Jardinage

En février, le temps est encore instable et il faut faire attention lors de vos plantations à éviter les périodes de gel.

Vous pouvez enfin penser à l'organisation qu'aura votre jardin dans les prochains mois.

Dès la fin du mois, vous pouvez commencer à semer en pleine terre des légumes tels que les fèves ou petits pois. Semez les carottes, navets et laitues protégés du froid. Semez également au chaud vos tomates, piments et aubergines. Plantez l'ail rose, l'oignon et les échalotes en pleine terre si celle-ci n'est pas saturée en eau.

Préparez les plants de pomme de terre dans un endroit frais et lumineux afin de les faire germer, puis plantez-les tous les 50 cm. Récoltez les choux et derniers choux de Bruxelles et les poireaux. Profitez encore également des endives, de la mâche et des épinards.



Traitez vos arbres fruitiers de façon préventive à la bouillie bordelaise, un jour sec de préférence, pour éviter l'apparition du mildiou et de la cloque du pêcher. Taillez les pommiers, les pêchers quand les boutons commencent à fleurir. Taillez également les vignes, les framboisiers et les groseilliers et tous les arbustes à petits fruits. Grattez la terre au pied des arbres fruitiers et apportez de l'engrais en déposant du compost. Il est également possible de planter des fruitiers hors période de gel et de terminer les plantations d'arbres à racines nues.

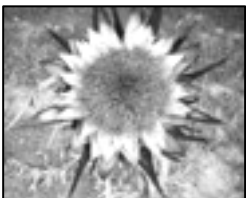
Mars est le début du renouveau du jardin après son sommeil hivernal.

Le sol est encore durci par le froid de l'hiver et il faudra avant tout retourner la terre et y apporter les nutriments nécessaires à la croissance des fruits et légumes.

C'est désormais le moment de planter en pleine terre les légumes comme l'ail rose, les variétés précoces de pomme de terre ou les petits pois. La terre doit donc être meuble et riche : n'hésitez pas à y ajouter des fumures et du compost, en épargnant toutefois les bandes de terre qui accueilleront vos légumes pour éviter de les brûler. N'oubliez pas les aromatiques qui parfumeront vos légumes : persil et basilic, thym et ciboulette.

Si vous craignez que le froid ne vienne à bout de vos efforts, protégez vos plantations de tunnels mobiles pendant les premiers jours.

Sous abris il est déjà possible de semer des légumes verts tels que les salades de printemps, toutes les variétés de choux et la plupart des légumes de terre qui seront consommables l'hiver prochain.



Les artichauts n'aiment pas les terres froides, aussi il est nécessaire de les aérer pour éviter que la pourriture ne les endommage.

Derniers jours pour la taille :

Au verger, les fruits rouges sont à l'honneur et il est conseillé de planter à cette période. Afin de dégager le sol, éliminez le bois mort. Les travaux de taille doivent être terminés car les boutons floraux gorgés de sève sont très fragiles et peuvent casser au moindre contact. Après la floraison, les arbres fruitiers doivent également être traités.

ATTENTION DANGER

Avant que ces chenilles processionnaires ne quittent leurs nids courant avril, veuillez prendre les précautions nécessaires pour couper les branches et brûler les nids de chenilles.



Vous avez peut-être remarqué, à la cime de certains pins, des boules blanches accrochées aux branches. Ce sont en fait des nids de chenilles processionnaires du pin. Chaque nid abrite des centaines de chenilles pour l'hiver. Il est facile de voir plusieurs dizaines de ces nids sur la commune....!

Le printemps venu, les chenilles descendent dans le sol pour se métamorphoser en papillon.

Malheureusement, ces petites bêtes sont recouvertes de poils très urticants. Le contact ou simplement le fait de se trouver sous un nid peut provoquer différents troubles :

- irritation avec démangeaison plus ou moins importante
- lésions oculaires parfois très graves chez les jeunes enfants
- signe d'asthme
- œdème au niveau de la langue



Sachez de plus, que pour un chien ou un chat le fait d'avaler une chenille peut être mortel.

Si vous découvrez un nid de ces chenilles dans votre terrain, veuillez le détruire ou le faire détruire au plus vite.

Prendre les précautions nécessaires pour couper les branches et brûler les nids.

Les pins de nos régions ont toutes les chances de souffrir de ce fléau dans les années à venir. En effet, selon les spécialistes, avec le réchauffement de la planète, la limite nord de la zone de répartition des chenilles processionnaires monte de plus de 5 kilomètres tous les ans !

De Saison

Mardi Gras est une fête catholique qui marque, en apothéose, la fin de la "semaine des sept jours gras" autrefois appelés *jours charnels*. Cette période pendant laquelle on festoyait précède le mercredi des cendres marquant le début du Carême. De nombreux carnivals ont lieu le Mardi gras.

En Europe, la baisse des pratiques religieuses d'abstinence durant le Carême a rendu les festivités des jours gras bien moins intenses. Aux Etats-Unis, à la Nouvelle-Orléans, Mardi gras est une fête très importante et réputée.

La date de Mardi gras est mobile par rapport au calendrier grégorien (calendrier usuel qui suit le mouvement du Soleil et les saisons) car elle est associée à la date de Pâques (dimanche qui suit la pleine Lune qui suit le 21 mars) : elle a lieu avant la période de Carême c'est à dire 41 jours de la semaine plus 6 dimanches soit 47 jours avant Pâques. Les dates actuelles de cette fête sont les mardis *16 février 2010* et *8 mars 2011*.

Les festivités associées au carnaval précédent, dans la tradition chrétienne, l'entrée dans le Carême pendant lequel le chrétien mange "maigre", en s'abstenant notamment de viande ; d'où l'étymologie du mot "carnaval" qui dérive du latin médiéval "carnelevare" signifiant "enlever, retirer la chair" (c'est à dire "retirer la viande" de la table, dont elle restera absente durant tout le carême)

Ils consistent généralement en une période où les habitants de la ville sortent déguisés (voire masqués ou bien maquillés) et se retrouvent pour chanter et danser dans les rues, jeter des confettis, éventuellement autour d'une parade.

L'AJD fête carnaval le **samedi 27 février**, venez nombreux.

Mardi gras, populairement, est aussi le jour où l'on mange les fameux "beignets de carnaval". Il est aussi populaire aujourd'hui pour les enfants de se déguiser et/ou demander aux voisins dans les villages des œufs, du sucre, de la farine, etc, ceci afin de faire des gâteaux ou des crêpes qu'ils peuvent manger en fin d'après-midi.



Quelques dictons :

Mardi Gras pluvieux, fait le cellier huileux (Périgord)

Carnaval crotté, Pâques mouillées, coffres comblés

Quand le Carnaval est sans lune, De cent brebis (= personne innocente) n'en reste qu'une.

Soleil de Carême-Prenant, est souvent là pour longtemps.

Il faut faire Carême-Prenant avec sa femme et Pâques avec son curé.

Après les crêpes de la Chandeleur vient le temps des **beignets de Carnaval**.

On peut considérer qu'il existait en Puisaye deux sortes de beignets : les gros "beignets ou carriaux" ronds avec un trou au milieu et les petits "pets de nonne" ainsi dénommés du côté de Saints ou Saint-Sauveur.

Recette traditionnelle

Ingrédients:

500g de farine, 3 œufs, 150g de beurre, $\frac{3}{4}$ de litre d'eau, 1 pincée de sel, de la levure de boulanger, 2 cuillerées à café d'eau-de-vie, 50g de sucre en poudre.

Dans un saladier, mélangez le sucre, la farine et le sel.

Creusez un puits au milieu, remplissez de beurre et des jaunes d'œufs. Pétrissez et ajoutez l'eau-de-vie. Ajoutez un peu d'eau.

La pâte obtenue doit être très lisse.

Laissez reposer sous un torchon une heure au chaud.

Etaler la pâte sur une table farinée, on la découpe en ronds ou en losanges.

Faire cuire dans une huile. Laisser dorer, égoutter.

Saupoudrer de sucre et déguster chaud ou froid.



Chaque cuisinière a sa propre recette et il est possible de varier les plaisirs, beignets aux pommes, à la banane, au nutella, à l'ananas,.....

A déguster sans modération !!!!!!!

LA VIE DES ENTREPRISES LOCALES

ENTREPRISE A.BRECHEMIER

ENERGIE SOLAIRE THERMIQUE & PHOTOVOLTAÏQUE
PEINTURE - DECORATION

AGENCEMENT DE CUISINES ET SALLES DE BAINS

AMÉNAGEMENT DE GRENIERS

RÉGLAGE ET ENTRETIEN DE BRÛLEUR FUEL

RAMONAGE

ISOLATION

PLOMBERIE

ÉLECTRICITÉ



SAUILLY - 89240 DIGES
Tél./Fax : 03 86 44 02 19



Qualisol

INSEE 89 240 0038 - A.P.E. 8972

Installations de chauffage

● Couverture / Zinguerie

Entretien

● Ramonage

● Pompe à chaleur

Plomberie

● Solaire

● Salle de Bain - douche



Installation GAZ
PGN - PGP

Dany PASSEMARD

8 chemin des 2 Puits

89240 VOLVENT - DIGES

TEL : 03.86.41.00.14

325 336 162 R.M. 89

BOIS 89

Achat - Vente
Bois de chauffage
Toutes dimensions

Mr LEMOINE

06 82 58 85 63

SAUILLY
89240 DIGES

03 86 74 36 48



MAINTENANCE
INFORMATIQUE

Dépannage à Domicile
Vente - Formation
Installation Réseau

Professionnels
Particuliers
m.servan@wanadoo.fr

**MICHEL
SERVAN**

Tél. 03 86 41 12 92 - Fax 03 86 41 19 69

Port. 06 89 67 22 69

LA VIE DES ENTREPRISES LOCALES

Jean-Christophe GOUSSERY

Menuiserie – Isolation
Aménagement de combles
Plaquiste

DEVIS GRATUIT

ARQUENEUF Tél/Fax : 03 86 41 02 39
89240 DIGES Portable : 06 86 58 76 35

Couverture - Zinguerie
Démoussage



Denis CARRE

55 rue des Sources Montchenot

89240 DIGES

Tél : 03.86.41.14.89

RENAUDAT VINCENT



Plomberie
Chauffage
Zinguerie

Neuf
&
Rénovation

Entretien - Dépannage - Ramonage

4 Le Colombier 89240 DIGES

Tél/Fax : 03 86 41 28 28

Siret 448 887 190 000 16



Entreprise

Manuel PIRES

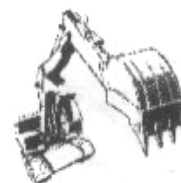
Pour vos travaux de
Maçonnerie - Couverture
Isolation - Carrelage

21 rue des bruyères

VOLVENT **03 86 41 08 71**
89240 DIGES

Eric COURTILLAT

- ☐ Travaux publics et particuliers
- ☐ Terrassement
- ☐ Assainissement
- ☐ Goudronnage



4 Arqueneuf 89240 DIGES

Tél : 03 86 41 00 75

LA VIE DES ENTREPRISES LOCALES

DIGES TAXI

"DIGES TAXI" est à votre disposition **24h/24** et 7 jours sur 7 pour les types de transports suivants :

- TRANSPORT DE MALADES ASSIS
Consultations - Hospitalisation -
Dialyse - Kiné

Transport de malades identique au transport en V.S.L. (Véhicule Sanitaire Léger), le patient n'a aucune avance d'argent, le transport est pris en charge par le centre de Sécurité Sociale ou par les autres caisses.

- LIAISONS AEROPORTS : Orly, Roissy ou autres.

Mr RATHERY Bertrand

Les Beaufumés

VOLVENT

03.86.41.09.88

06.81.24.43.85



AC 181 DQ

Date de validité : 23 septembre 2013

Carrosserie

Francis DUPONT

Toutes marques

Peinture Auto - Moto

Tél : 03 86 41 04 38

Fax : 03 86 41 07 00

Les Vernes, 13 route de la Puisaye

89240 POURRAIN

carrosserie.francis.dupont@orange.fr

Au Panier Digeois

**Alimentation générale
Dépôt de pain, de fleurs
et de plantes**

**FERMETURE LE MERCREDI APRÈS-MIDI
ET LE DIMANCHE APRÈS-MIDI**

9, place Marie Noël - 89240 DIGES
Tél. 03 86 33 22 06

Calendrier des festivités 2010Février

- D 14** Thé dansant (Club Marie Noël)
D 21 Marche (St Maurice)
S 27 Carnaval (A.J.D.)

Mars

- J 4** Assemblée Générale Club Marie Noël
S 6 Paëlla (Pompiers)
D 14 Thé dansant (Club Marie Noël)
S 20 Couscous (Foot)
D 21 Marche (St Maurice)
J 25 Choucroute (Club Marie Noël)
S 27 Chasse à l'œuf (A.J.D.)

Avril

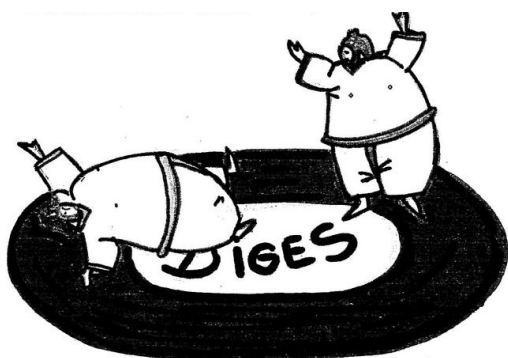
- D 18** Marche (St Maurice)
 Banquet (Club Marie Noël)
D 24 Loto (A.J.D.)

Mai

- S 1** Marche du muguet (C.D.F.)
S 8 Commémoration 11h
 Fête de la tarte (Club Marie Noël)
D 16 Marche (St Maurice)

Juin

- D 6** Jeux inter hameaux / inter amis
 (St Maurice)
V 11 Assemblée Générale St Maurice
D 13 Tournoi Séniors (Foot)
V 18 Appel du 18 juin 18h
 Assemblée Générale Foot
S 19 St Jean (C.D.F.)
D 20 Marche (St Maurice)
D 27 Kermesse (A.J.D.)



Juillet

- J 1** Rando + buffet (Club)
S 10 Rando des Poyaudins (V.T.T.)
M 14 Fête Nationale (Commune)
D 18 Marche (St Maurice)

**Août**

- D 15** Marche (St Maurice)

Septembre

- D 12** Marche des vendanges (C.D.F.)
Repas des Aînés (C.C.A.S.)
D 19 Marche (St Maurice)

Octobre

- V 1** Assemblée Générale A.J.D.
D 3 Banquet (Club Marie Noël)
S 16 Foire aux châtaignes (C.D.F.)
D 17 Marche (St Maurice)
S 30 Halloween (A.J.D.)

**Novembre**

- J 11** Armistice 11h
Thé dansant (Club Marie Noël)
D 21 Marche (St Maurice)
S 27 Loto (Club Marie Noël)

Décembre

- S 4** Téléthon
D19 Marche (St Maurice)

N'hésitez à consulter le site internet de Diges <http://diges.free.fr>

Prochaine parution en avril 2010, **SaUILly** sera à l'honneur.....

Il est important que le "Digeois" évolue, n'hésitez pas à donner votre avis ou vos suggestions en mairie !!!!



